



19 nouveaux contrôleurs des transports et de la circulation renforcent les équipes du contrôle routier

Dans le cadre de l'accompagnement du dossier de l'opération de renforcement de la sécurité routière pour lequel le ministère attribue une grande importance et qui occupe une priorité extrême, M. Mohamed Najib Boulif, le ministre délégué chargé du transport, a présidé vendredi 24 octobre 2014, au siège du ministère, une réunion d'orientation de remises de diplômes, lors duquel les décisions d'affectations et les cartes d'agent assermenté ont été remises aux 19 contrôleurs des transports et de la circulation sur les routes relevant du ministère.

L'opération d'affectation est caractérisée cette année par la création de deux nouvelles équipes pour le contrôle routier à Laayoune et Al Hoceima, ainsi que le renforcement des équipes opérationnelles par des contrôleurs supplémentaires dans plusieurs villes du royaume. Le renforcement des équipes de contrôle routier sera assuré par 250 nouveaux contrôleurs durant les cinq prochaines années, afin de donner un fort élan à l'opération de l'amélioration du transport professionnel.

Lors de cette réunion, M. le ministre s'est focalisé sur l'importance de sécurité routière qui constitue une grande responsabilité mise sur le dos de toutes des parties qui veillent à assurer les conditions de la sécurité routière, et la lutte contre les accidents de la circulation au Maroc, vu les grands dégâts humains et matériels causés par ce fléau, il a aussi souligné le rôle principale joué par les équipes du contrôle routier relevant du ministère lié principalement à l'amélioration de la sécurité du transport professionnel, et à assurer une concurrence honnête entre les professionnels du secteur.

Le ministre a présenté au cours de cette rencontre ses instructions aux contrôleurs des transports et de la circulation sur les routes, où il a souligné l'importance du respect de la loi en se dotant des bonnes mœurs et de la bonne conduite dans l'exercice de leur travail, étant donné que ce travail est lié essentiellement à l'intérêt public des citoyens afin de garder leur sécurité. M. Boulif a également insisté sur la nécessité de consacrer l'esprit de

dévouement dans l'exercice de ce travail sensible, afin de poursuivre la tendance à la baisse du taux d'accidents de la circulation et à la réalisation des objectifs de la stratégie nationale pour la prévention des accidents de la circulation.